

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

12 FEVRIER 2015

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

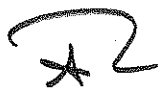
**Conservatoire à
Rayonnement
Départemental –
demandes de subventions
auprès de l'Etat (DRAC)**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 16 février 2015
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 16 février 2015
et qu'il est donc exécutoire.

Le 16 février 2015

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services


Aline RIDET

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille quinze, le 12 février à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 5 février deux mille quinze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Madame CERIGHELLI, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame TÉA, Madame LIBESKIND*, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VENOT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

*Madame LIBESKIND (sauf pour le dossier 15 A 00, le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2014, le Comptendu des Actes Administratifs, les dossiers 15 A 01a, 15 A 01b, 15 A 02a, 15 A 02b, 15 A 03a, 15 A 03b)

Avaient donné procuration :

Monsieur PERICARD à Monsieur LAMY
Madame LANGE à Madame MACE
Madame VANTHOURNOUT à Madame CLECH

Secrétaire de séance :

Monsieur MIRABELLI

N° DE DOSSIER : 15 A 02b

OBJET : CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL - DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRÈS DE L'ÉTAT (DRAC)

RAPPORTEUR : Monsieur JOUSSE

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Les Conservatoires à Rayonnement Départemental (CRD) sont subventionnés par l'État, à travers les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) selon des critères fixés par un schéma d'orientation pédagogique. Ce schéma porte sur le programme pédagogique, la qualité du travail des enseignants, les résultats obtenus et le rayonnement du Conservatoire dans le Département.

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental *Claude Debussy* est en conformité avec ces critères et déploie une intense activité d'enseignement et de diffusion : 816 élèves en 2014-15 se répartissant ainsi : 516 en musique, 246 en danse et 54 en art dramatique.

L'an dernier, le Conservatoire a notamment participé aux commémorations de la Grande Guerre (dont le 11 novembre) et a assuré le concert de Noël de la Ville au Théâtre Alexandre Dumas. Le CRD a également proposé une large diffusion dans et hors les murs de l'établissement : concerts et spectacles d'art dramatique salle Jacques TATI, lectures à la Médiathèque, récitals dans les résidences de senior et au Temple.

A titre indicatif, le montant de la subvention de la DRAC Île-de-France au Conservatoire Claude DEBUSSY pour l'année 2014 s'élèverait à 46 000 €.

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter l'Etat au titre de la subvention de fonctionnement du Conservatoire *Claude Debussy*, au taux maximum pour l'année 2015.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

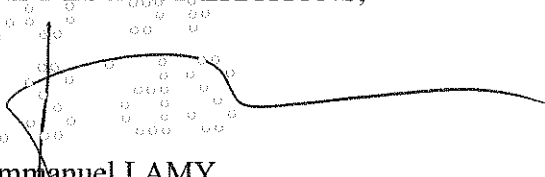
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'Etat via la Direction régionale des affaires culturelles au titre de la subvention de fonctionnement du Conservatoire *Claude Debussy*, au taux maximum pour l'année 2015.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,


Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye